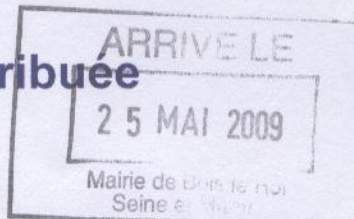


Qualité de l'eau distribuée à BOIS LE ROI



Synthèse de l'année 2008

Origine de l'eau

Eau souterraine provenant d'un forage situé à Bois le Roi et de trois puits situés à Fontainebleau captant la nappe des calcaires de la Brie.

Contrôles sanitaires réglementaires

La DDASS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats de 12 échantillons en distribution et de 6 échantillons prélevés en production (eau traitée).

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries, pathogènes. Absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

EAU CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 15,8 mg/l Maximum : 16 mg/l

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

EAU CALCAIRE

Moyenne : 21,9 °F Maximum : 22,8 °F
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

EAU PEU FLUOREE

Moyenne : 0,12 mg/l Maximum : 0,13 mg/l
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition de caries. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des trois classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : A, B1 ou B2

EAU CONFORME A LA LIMITE REGLEMENTAIRE (Classe A = La teneur ne dépasse jamais 0,1 micro gramme par litre)

Classe A

Valeur maximale inférieur(e) au seuil de détection
Nombre de prélèvements : 4

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2008 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.